

Mention d'information RGPD

Dépistage du cancer colorectal

La Mutualité Sociale Agricole du Limousin met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel dont la finalité est d'améliorer le taux de participation au dépistage organisé du cancer colorectal.

Les informations traitées sont les suivantes :

- NIR
- Données d'identification
- Données de santé
- Données relatives à la vie professionnelle

Les personnes concernées sont les hommes et les femmes, âgés de 50 à 74 ans, sans symptômes apparents et à risque moyen, c'est-à-dire sans facteur de risque particulier en dehors de l'âge.

Les données sont conservées par la MSA du Limousin pendant 5 ans

L'accès aux données des fichiers est réservé :

- aux agents habilités de la Caisse de MSA du Limousin
- aux personnes habilitées du CRCDC (Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers) Nouvelle Aquitaine

Conformément aux article 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données qui vous concernent. Le traitement effectué étant basé sur une obligation légale, le droit d'opposition ne s'applique pas.

Les droits d'accès et de rectification s'exercent sur demande écrite adressée à la Directrice Générale de la caisse MSA du Limousin ou à son délégué à la protection des données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) – 3 place de Fontenoy TSA 80715 75334 PARIS CEDEX07.